

Guide explicatif pour les parents

Différence entre intimidation et conflit

Caractéristiques	Intimidation	Conflit
Une intention de faire du tort ou non.	Rapport entre deux élèves (ou plus) où l'un <u>agresse</u> l'autre volontairement ou non	<u>Opposition</u> entre deux élèves qui ne partagent pas le même point de vue
Une personne ou un groupe qui domine.	<ul style="list-style-type: none"> - S'impose à l'autre par la force - A un avantage sur celui qui est intimidé : les auteurs sont plus grands, plus vieux, plus nombreux ou plus populaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Discussion vive et argumentation pour amener l'autre à partager son point de vue - Pied d'égalité entre les personnes
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	<ul style="list-style-type: none"> - La victime se sent impuissante et, parfois, reste silencieuse sur ce qu'elle subit - Peut ressentir de la peur, du stress ou du rejet 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdantes - Liberté de donner chacun sa version des faits/son opinion
Une répétition des actes	Actes d'intimidation qui se répètent	Poursuite du conflit si non résolu

Tableau inspiré de l'annexe 2 du plan de lutte

Les types d'intimidation

Intimidation physique

utilisation de la force ou de la violence physique contre une autre personne
(par exemple : frapper)

Intimidation sociale ou relationnelle

essayer de faire mal à une personne en l'excluant, en répandant des rumeurs à son sujet ou en la rejetant
(par exemple : parler dans le dos)

Intimidation verbale

utiliser des mots pour attaquer une personne verbalement
(par exemple : traiter de noms, insulter)

Cyberintimidation

Utiliser les médias électroniques pour menacer, humilier, gêner, intimider ou exclure une personne, ou ternir sa réputation (par exemple : envoyer des menaces par texto)

En résumé, L'intimidation

C'EST	CE N'EST PAS
<ul style="list-style-type: none"> • Une intention de faire du tort ou non. • Une personne ou un groupe qui domine. • Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation. • Une répétition des gestes d'intimidation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une taquinerie. • Une blague pour faire rire. • Une simple chicane ou un conflit entre deux personnes de même force. • Un évènement unique.

Qu'est-ce que je dois faire si je pense que mon enfant est victime d'intimidation?



Prendre contact rapidement avec un intervenant de l'école (p. ex. : enseignant, TES, éducatrice du service de garde, etc.)

Les intervenants de l'école feront l'analyse de la situation.

Des rencontres auront lieu avec tous les acteurs (élèves impliqués). Par la suite, les intervenants poseront un jugement à savoir si nous faisons bel et bien face à une situation d'intimidation.

Peu importe la nature de la situation, des moyens seront mis en place pour cesser les comportements non-conformes au code de vie de l'école. Les parents auront un suivi des moyens mis en place (autant pour la victime que pour l'agresseur).

Dans mon rôle de parent, il est important :

- ❖ De connaître les règles et énoncés du code de vie de l'école et de m'assurer d'en faire la promotion auprès de mon enfant.
- ❖ De m'assurer d'être présent et à l'écoute de mon enfant.
- ❖ De prendre des nouvelles régulièrement des journées de mon enfant.
- ❖ De collaborer avec l'équipe-école et de respecter les recommandations afin que les interventions soient efficaces.
- ❖ De contacter l'école en cas d'inquiétudes face à une situation et ce, sans avoir de préjugés ni de prises de position tout en gardant mon calme.

Les parents doivent être capables d'agir **équitablement** et **impartialement**. Ils doivent être conscients qu'il ne s'agit pas d'eux, mais de leur enfant qui peut être victime, témoin ou agresseur et qu'ils doivent agir en conséquence.